

Grève et manifestation le 17 juin

Préparons un mouvement d'ensemble

SUD PTT/Solidaires, FSU, CGT et CFDT appellent à la grève, le 17 juin. Attaques contre nos retraites avec l'allongement de la durée de cotisations à 41 ans, contre les chômeurs avec le projet sur l'offre valable d'emploi, contre le statut de fonctionnaire avec le projet de loi mobilité et maintenant contre les 35 heures avec un projet de loi déréglementant les heures supplémentaires et les repos compensateurs, les attaques succèdent aux attaques. Et nos salaires ne suivent pas la hausse des prix quand les profits des entreprises augmentent. Pour SUD PTT, l'heure doit être à la convergence des luttes et à la préparation d'une grève générale public / privé.

Le 17 juin et après ?

L'appel à la grève du 17 juin donne lieu à des polémiques syndicales. Certaines organisations refusent d'appeler à l'action parce qu'elles considèrent que CGT et CFDT, en signant la position commune sur la représentativité, se sont laissées piégées. SUD PTT a critiqué sévèrement la position commune CGT-CFDT-MEDEF car elle ne permet pas une juste représentation des salarié-es. Et si CGT et CFDT crient fort au loup, c'est parce que le gouvernement ne respecte pas un texte qu'ils ont signé. On peut regretter qu'il n'en soit pas toujours de même chaque fois qu'il y a une attaque du gouvernement. Il n'en reste pas moins qu'il est nécessaire de combattre la réforme des retraites et la déréglementation des heures supplémentaires et la réforme des 35h. Les divergences sur d'autres questions ne peuvent justifier l'inaction et la division syndicale pour combattre la politique du gouvernement. A SUD-PTT, si nous avons une critique à faire, c'est que CGT et CFDT ne travaillent pas suffisamment voire, à certains moments combattent ouvertement toute convergence entre public et privé et entre les secteurs en lutte. Pour SUD PTT, il faut sortir des journées d'action sans suite et se donner les moyens de préparer activement une grève générale de tous les salarié-es du privé comme du public.

Augmenter nos salaires, c'est urgent !

Le prix de l'essence ne cesse d'augmenter. Marins pêcheurs, agriculteurs, protestent. Les salarié-es subissent, eux aussi, cette hausse du prix quand ils se rendent au travail, souvent de plus en plus loin du fait des restructurations.

SUD PTT exige la mise en place de chèques-transport par les entreprises pour payer les trajets domicile-travail des salarié-es et l'accélération de la mise en place des Plans de Déplacements Entreprises (avec participation financière des entreprises) dans les agglomérations où il y a des transports en commun.

Il n'y a pas que l'essence. Les prix des logements sont très élevés depuis plusieurs années et occupent une part élevée de nos budgets (même si la hausse ralentit. Les prix de l'alimentation, les prix des services augmentent également plus que la moyenne.

Pour les fonctionnaires que pour les salarié-es, les augmentations de salaires restent trop modestes. Pour faire face à nos problèmes de pouvoir d'achat, une autre répartition des richesses est nécessaire entre nos salaires, les profits des entreprises et les revenus des actionnaires.

Les patrons du CAC 40 ont vu leurs revenus augmenter de 58% en 2007. Pas nous !

SUD PTT revendique 300 euros d'augmentation par mois pour toutes et tous, pas de salaire en dessous de 1500 euros net, un 13^{ème} mois.

Défendre nos retraites

L'allongement de la durée de cotisation à 41 ans est inévitable, selon le gouvernement. C'est faux !

Les retraité-es vont être de plus en plus nombreux. Mais même en cette période de faible croissance, la richesse de ce pays est en augmentation. Il y a possibilité de consacrer une part plus importante de la richesse aux retraité-es. Cela fait des années que les entreprises n'ont pas vu augmenter leur part de cotisation retraite (contrairement aux salarié-es). Il serait normal de l'augmenter. Le patronat est contre. Etonnant ?

L'allongement de la durée de cotisation n'est qu'un moyen de plus de réduire le montant de nos retraites. Cela pénalise tous ceux et celles qui ont des carrières incomplètes (périodes de chômage non indemnisé, congés



Fédération syndicale des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris Téléphone : 01 44 62 12 00
Télécopie : 01 44 62 12 34 sudptt@sudptt.fr http://www.sudptt.fr

Retrait du projet de loi mobilité Fonction Publique !

C'est une attaque de plus. Il s'agit de faciliter les réorganisations et de forcer les fonctionnaires à changer de métier, d'administration, de lieu de travail.

Dans ce cadre, le projet de loi prévoit qu'après le refus de trois propositions de reclassement dans un emploi correspondant à son grade, le fonctionnaire pourrait être mis en disponibilité d'office.

Il s'agit donc de faire peser sur les fonctionnaires la menace du licenciement sans traitement ni indemnité pour les forcer à accepter les mobilités proposées... Le gouvernement attaque ainsi une des garanties fondamentales du statut de fonctionnaire. Le projet de loi, après être passé au Sénat, passe à l'Assemblée nationale le 11 et 12 juin. Depuis la journée de grève du 15 mai, des grèves reconductibles se poursuivent dans certains secteurs de la Fonction Publique, notamment aux Finances et à la Culture.

Une nouvelle journée nationale de grève a lieu le 10 juin. A cause de la succession des journées d'action, SUD PTT a privilégié la convergence des luttes autour du 17 juin.

parentaux...). Les décotes diminuent déjà le montant de la retraite pour les salarié-es de droit privé comme pour les fonctionnaires (5% en moins par année manquante dans la limite de cinq ans). Et le travail est suffisamment usant pour que nous ne partions pas plus tard à la retraite.

Voilà pourquoi il est nécessaire de manifester nombreux pour la défense de nos retraites.

SUD PTT revendique :

-- Pas d'allongement de la durée de cotisation à 41 ans. Retour à 37,5 ans de cotisations pour toutes et tous fonctionnaires et salarié-es de droit privé.

-- Suppressions des décotes pour les salarié-es de droit privé et les fonctionnaires

-- Augmentation des cotisations patronales

Contre les attaques sur notre temps de travail et les 35 heures

Le gouvernement a décidé de faire passer dans la loi une déréglementation des heures supplémentaires au-delà de 35 heures :

-- plus besoin d'information de l'inspection du travail,

-- plus d'obligation d'accorder des repos compensateurs au-delà de la 41^{ème} heure,

-- plus d'obligation de respecter les accords de branche qui limitent le recours aux heures supplémentaires,

-- possibilité d'élargir le calcul du temps de travail en forfait-jours à d'autres catégories que les cadres dirigeants et les salarié-es itinérants et d'augmenter le nombre de jours de travail de ces salarié-es.

Le patronat sera libre d'imposer des heures supplémentaires obligatoires (car il s'agit bien de cela) aux salarié-es à des conditions encore moins favorables...

Dans plusieurs entreprises, les patrons ont imposé le retour aux 39 heures par le chantage aux licenciements sans guère d'augmentation de salaires. Ce n'est pas bon pour la diminution du chômage. Les heures supplémentaires vont contre les créations d'emplois. Ce n'est pas bon, non plus, pour la santé et le repos des personnels. Nous avons droit à du temps libre. Nous n'avons pas à être à la disposition permanente des entreprises et de leurs besoins. Cela ne peut qu'aggraver la pénibilité du travail.

Globaliser la riposte, faire converger nos luttes

En ce printemps, les journées d'action se succèdent. Certaines organisations syndicales refusent de globaliser la riposte aux attaques du gouvernement et prônent des ripostes au cas par cas, de peur que ce soit l'ensemble de la politique sociale du gouvernement qui soit contestée. Cela aboutit à la multiplication des journées d'action et c'est très dommageable pour la force et l'efficacité des mobilisations.

Pour SUD, il ne s'agit pas de « saucissonner » les ripostes et de répondre coup après coup, alors que le gouvernement et le patronat ne cessent d'annoncer des reculs sociaux. Il faut se donner les moyens de combattre et gagner contre l'ensemble de la politique de régression sociale que veulent nous imposer patronat et gouvernement.

Il est légitime que les personnels des différentes entreprises et secteurs s'assurent que les revendications qui leur tiennent à cœur soient bien présentes dans le mouvement social. La volonté de faire reconnaître ses propres revendications par l'opinion publique est compréhensible. Mais, côte à côte et ensemble, nous serons plus forts. Au-delà, l'arrogance et l'intransigeance du gouvernement sont tels que pour gagner sur les revendications, on ne peut faire l'économie d'aller à la grève reconductible. Cela ne se décrète pas. Cela se discute et se prépare avec l'ensemble des salarié-es. C'est ce que SUD propose de préparer, avec l'ensemble des personnels et des organisations syndicales qui le souhaitent !